

Des restrictions sur le lac de Cazaux mais pas le week-end

L'ensemble du lac de Cazaux est accessible les week-ends et jours fériés. Le reste du temps la zone du « polygone de sécurité » est inaccessible et soumise à accès réglementé.

La Base aérienne 120 de Cazaux a voulu informer les plaisanciers et baigneurs sur les mesures de sécurité à observer sur le lac.

On ne peut accéder à l'ensemble du lac de Cazaux à cause de la présence de la base aérienne 120 et des exercices militaires quotidiens qui s'y déroulent.

« En raison d'exercices militaires organisés quotidiennement, la zone dite polygone de sécurité est soumise à accès réglementé, explique la base dans un post Facebook. Ainsi cette zone est fermée à toute navigation tous les jours de l'année, sauf les week-ends et jours fériés. »



Cette zone intègre tout le nord du lac autour de la base aérienne.

« Dans ce polygone une zone partant du rivage de la base aérienne (qui s'étend de la plage militaire jusqu'à Put Blanc) et allant jusqu'à 300 mètres à l'intérieur des eaux est quant à elle strictement interdite tous les jours de l'année, sans exception.»